

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Madame le Président, des renseignements ont été transmis au gouvernement au sujet de la rencontre de vendredi dernier, à la Barbade, entre le Haut Commissaire du Canada et les chefs de gouvernement des pays de l'est des Antilles. Mais c'était au sujet de la question qui était débattue à ce moment-là, à savoir s'il convenait de reconnaître le nouveau régime.

Les députés se rappelleront que le ministre suppléant avait alors déclaré que nous consultations d'autres pays de la région. C'est dans le cadre de ces consultations que certains chefs d'État de l'est des Antilles ont fait certaines déclarations laissant entendre qu'il fallait agir, et l'un d'eux a émis l'hypothèse d'une intervention militaire quelconque. Cependant, rien n'était prévu à ma connaissance, et d'après les renseignements dont nous disposions, il n'était pas question d'une participation des États-Unis à ce moment-là.

Je répète ce que j'ai dit tout à l'heure. Je crois que la décision d'envahir l'île a été prise entre dimanche soir et lundi soir, soit bien après les événements auxquels le député fait allusion.

LA TRANSMISSION DES RENSEIGNEMENTS AUX AUTORITÉS CANADIENNES

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): Madame le Président, comme le Haut Commissaire du Canada avait été informé de diverses possibilités vendredi dernier, y compris celle d'une invasion, le premier ministre pourrait-il dire à la Chambre s'il en avait fait part au gouvernement du Canada durant la fin de semaine? Si c'est le cas, pourquoi non seulement le gouvernement ne s'est-il pas occupé du problème des ressortissants canadiens à la Grenade, mais encore pourquoi n'a-t-il pas, au cours de la fin de semaine, sévèrement condamné une éventuelle invasion?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Madame le Président, les premières informations concrètes sur l'invasion ne nous sont parvenues que mardi matin. Ce n'est que lundi soir que nous avons commencé à soupçonner la possibilité d'une invasion. Aussitôt que j'en ai entendu parler, j'ai demandé qu'on envoie le message.

Contrairement à ce que le député a dit, déformant quelque peu mes propos, nous n'avons pas été informés vendredi que le gouvernement américain hésitait entre différentes possibilités, dont l'invasion. Un groupe de dirigeants ont exprimé leur désapprobation à l'égard des événements qui s'étaient déroulés à la Grenade. Il n'était pas question, à ce moment-là, d'invasion. Nous n'en avons pas encore entendu parler. Cependant, en raison des événements de la semaine précédente, nous avons pris des mesures afin d'assurer l'évacuation, au besoin, des Canadiens se trouvant sur l'île. C'est ce que nous avons essayé de faire.

Le secrétaire d'État suppléant a dit à la Chambre que c'est l'hésitation de certaines autorités de la région des Caraïbes qui a retardé l'évacuation des Canadiens par un avion nolisé LIAT.

Questions orales

L'EMPLOI

LES RÉSULTATS DES PROGRAMMES DE CRÉATION D'EMPLOIS DU GOUVERNEMENT À CALGARY

M. Jim Hawkes (Calgary-Ouest): Madame le Président, j'ai une question à poser au ministre de l'Emploi et de l'Immigration. D'après ses formules de création d'emplois, il utilise pour un programme des données qui retardent de 54 mois, alors que pour l'autre elle retardent de 18 mois. Dans chaque circonscription de la ville de Calgary, il crée 5.5 emplois pour 8,000 chômeurs. Est-ce que le ministre estime que cela correspond suffisamment à la situation du chômage à Calgary?

L'hon. John Roberts (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Madame le Président, c'est à peu près la même question que le député me posait la semaine dernière. S'il veut relire le hansard, il constatera que la réponse est exactement la même aujourd'hui.

ON SUGGÈRE D'ATTRIBUER LES EMPLOIS PAR LOTERIE

M. Jim Hawkes (Calgary-Ouest): Madame le Président, un électeur a suggéré que le ministre attribue par loterie ces 5.5 emplois pour 8,000 chômeurs. Le ministre veut-il lancer une loterie pour choisir les 5.5 personnes qui vont obtenir un emploi?

L'hon. John Roberts (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Pour ma part, madame le Président, je ne suis pas très en faveur des loteries. Je ne pense pas que le député dise cela sérieusement.

* * *

● (1500)

L'ASSURANCE-CHÔMAGE

L'INADMISSIBILITÉ DES PÊCHEURS TERRE-NEUVIENS

L'hon. James A. McGrath (Saint-Jean-Est): Madame le Président, c'est au ministre de l'Emploi et de l'Immigration que je m'adresse. Le 21 septembre dernier, le ministre a déclaré qu'il envisageait différents moyens de venir en aide aux pêcheurs des eaux intérieures de Terre-Neuve qui éprouvent des difficultés en raison de prises médiocres. Les pêcheurs en question sont au nombre de plus de 2,000. Le ministre a reçu des instances du syndicat de ces pêcheurs et du gouvernement de Terre-Neuve. A-t-il examiné tous les moyens de leur venir en aide? Le cas échéant, quel moyen entend-il mettre en œuvre pour venir en aide à ces pêcheurs qui n'ont pas le droit de recevoir les prestations d'assurance-chômage?

L'hon. John Roberts (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Contrairement à la question précédente, madame le Président, voilà une question on ne peut plus pertinente. Comme le député l'a dit, j'ai examiné la situation. J'ai demandé que l'on me soumette un certain nombre de propositions. J'avais espéré recevoir aujourd'hui ces recommandations. Je compte les recevoir demain ou tout au début de la semaine prochaine. Dès que j'aurai pu examiner les différentes options de mes collaborateurs et que j'aurai fixé mon choix, nous pourrions l'annoncer très rapidement.